

Communes forestières
Haute-Savoie

Photo © Tom Verdoot, Pexels

n°

18

ettre info
hiver 2021

**Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toute les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial
Contrat de Relance
et de Transition
Écologique

Sommaire p.3

Édito

Je tenais à profiter de ce premier édito depuis ma désignation comme Président de l'Union régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes pour mettre en avant tout le travail réalisé par Roger Villien durant toutes ces années avec les anciens membres du Conseil d'administration et aux côtés de toute l'équipe de l'Union régionale dont je salue l'investissement et le professionnalisme dont elle fait preuve.

Je suis sincèrement très heureux et très fier de te succéder, Roger.

Nous allons poursuivre les actions déjà engagées telles que le développement et la valorisation des filières bois (énergie et de construction), l'équilibre sylvo-cynégétique ou encore la formation donnée aux nouveaux élus.

Pour ce faire, nous avons intégré un peu plus les membres du Conseil d'administration dans les réflexions où chacun est maintenant en charge du pilotage d'une commission thématique, elle-même composée de représentants désignés dans les associations des communes forestières départementales. Il y aura ainsi un travail plus en profondeur, avec plus de réactivité, de montée en compétences et d'intérêt pour les membres du CA.

Nous allons également poursuivre l'évolution de nos relations avec les instances constitutionnelles mais aussi professionnelles car ces partenariats sont indispensables si nous voulons uniformiser les bons messages à diffuser à nos collectivités.

Pour ma part, je m'attellerai à régionaliser la mise oeuvre des coupes de bois communales façonnées, seul moyen aujourd'hui d'évacuer un maximum de bois scolytés, dans les meilleurs délais, tout en intéressant

les scieurs avec des coupes de qualité garantie. Pour y parvenir, nous allons solliciter la Région pour la mise en place d'un fonds d'amorçage afin de libérer les collectivités de la contrainte de l'avance du coût d'exploitation avant tout retour sur investissement.

De même, le développement d'outils fonciers pour lutter contre le morcellement des parcelles et faciliter la gestion durable de nos forêts doit s'accélérer.

Vous pouvez compter sur mon dévouement ainsi que celui de toute l'équipe de l'Union régionale.

Prenez bien soin de vous.

Alain Meunier
Président

Agenda

Avril

02 -

Commission Régionale de la forêt Communale (CRFC) et Comité régional des Ventes.

06 -

Atelier PCAET en Ardèche

07 -

Rendu de l'AMI appro de la Communauté d'Agglomération de Grand Chambéry

09 -

Webinaire réduction de la précarité énergétique et énergies renouvelables

12 -

Présentation de nos actions sur le sujet foncier dans le cadre du projet RENFORT au Groupe forêt du Sénat.

15 -

Réunion des Élus référents Bois Construction

16 -

Rendu AMI Appro de la CA de l'Ouest Rhodanien

21 -

Réunion des élus référents bois énergie/ Transition écologique d'Auvergne Rhône-Alpes

23 -

CA Association Cofor 15

26 -

Webinaire *Plan de relance* Cofor 73-74

27 -

Restitution METIS territoire Ardèche Verte

2e workshop international de REDIAFOR

Visite de M^{me} la Préfète de l'Ain à Visiobois

29 -

Rendu AMI Appro de la CC des Monts du Lyonnais

30 -

CA Association Cofor 43

Mai

21 -

CA Association Cofor 63

31 -

Groupe régional scolytes

Workshop français de REDIAFOR

CA Association Cofor 73

CA Association Cofor 74

Juin

24 et 25 -

Congrès national des Communes forestières

AG Association Cofor 73

AG Association Cofor 74



ACTUALITÉS LOCALES p.5



Webinaire Plan de relance
Observatoire forestier de Haute-Savoie

ACTUALITÉS RÉGIONALES p.6



Bois énergie | PCAET
Bois énergie | AMI Approvisionnement
Bois construction | Généralisation des aides en faveur du bois local certifié
Bois construction | Art : un outil de valorisation des démarches vertueuses
Montagne | SUERA : la multifonctionnalité comme pilier de la coopération
Foncier | Nos nouveaux outils foncier
Foncier | Lancement du réseau des élus référents

Foncier | Animation foncière, PNR du livradois-forez
Équilibre sylvo-cynégétique | Élus référents
Formation des collectivités | La formation des élus en 2020, un bilan exceptionnel
Formation des collectivités | La formation notre fleuron

Abonnez-vous !



Restons connectés,
communiquons ensemble sur Twitter.

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.8



Le Schéma d'Accès à la Ressource Forestière (SARF)
AOC Bois Du Jura



Mise en place d'un groupement de commandes pour l'achat de prestations d'exploitation forestière
Bonification pour Bois des Alpes™ dans la DETR en Savoie



Webinaire Plan de relance
Initier une filière autour du robinier local en isère



Construire en bois local dans la Drôme



Maîtriser le foncier forestier, une opportunité pour le territoire ardéchois
Présentation du nouveau chargé de mission



Le bois local dans la commande publique, les communes forestières vous accompagne pour vos projets



Lancement de l'action foncière du contrat vert et bleu dans le pnr volcans d'auvergne



Webinaire volet forestier du Plan de relance
Animation foncière des communes forestières sur le PNR du Livradois-Forez
Dans le Puy-de-Dôme, la certification BTMC décolle



Les Communes forestières de l'Allier, votre alliée pour la gestion de votre foncier communal
Dans la Loire : la certification BTMC fait des émules



Nous trouver

@CoforAURA, @Cofor07, @fncofor
#communesforestieres

Zoom

Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

Le CRTE : Une opportunité pour franchir le pas de la production de chaleur !

Lancé en novembre 2020, le **CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique)** a pour objectif d'aider les collectivités à concrétiser leurs **projets de territoire** et notamment les projets liés à la **transition écologique** et à la cohésion territoriale. L'état met en place ce contrat dans le but de simplifier le paysage contractuel des territoires. Ce nouvel outil se veut très transversal et permettra de **faciliter** et **prioriser** l'accès à la DSIL relance, DSIL de droit commun, DETR, FNADT, tous les fonds liés à des ministères dont des thématiques rentrent dans le CRTE, les fonds européens, certains fonds des départements, opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs.

Le périmètre du CRTE est à minima l'intercommunalité et au maximum le département. Cet échelon sera celui vers lequel les communes devront faire remonter leurs projets. Ce contrat de six ans (mandat électoral), modifiable tous les ans par avenant, se base sur le projet de territoire qui peut être mis à jour par un état des lieux écologique, si le projet de territoire ne fait que trop peu référence à la transition écologique. Les territoires munis d'un PCAET pourront aisément intégrer un grand nombre d'actions dans le CRTE.

Si le CRTE ne peut pas être considéré comme un nouvel outil financier, il permet d'avoir une vraie lisibilité et de donner un accès prioritaire aux actions de la transition écologique. Le CRTE ne remplace pas l'ensemble des outils de financement des collectivités (liste ci-dessus) mais il permet de prioriser les projets qui pourront bénéficier de ces financements.

La production d'**ENR thermique en Auvergne Rhône Alpes en 2019 est en croissance de 4%** par rapport à 2018 (site internet ORCAE), c'est un bon signe, mais cela ne représente que **12.4% de la production d'énergie de la région**. La part d'ENR dans le bouquet énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes est encore bien trop faible, il est temps de passer à la vitesse supérieure. **Les moyens financiers mis à disposition des collectivités pour financer la mise en place de chaufferies bois et de réseaux de chaleur n'ont jamais été aussi importants.**

Le fonds chaleur permet de financer les projets de 1 200 Mwh à 12 000 Mwh via un forfait, mais permet aussi de financer les plus petits projets grâce à un contrat de développement territorial. L'objectif de l'ADEME est de couvrir 80% du territoire avec ce type de contrat qui permet de financer des chaufferies par grappe de 1200 Mwh.

France relance met l'accent sur les équipements qui permettent la production d'ENR. La région finance les petits projets inférieurs à 1200 Mwh à hauteur de 40%. Le Bonus Relance de la région accepte aussi de financer de la chaufferie bois. Et aujourd'hui, il y a la possibilité d'inscrire dans le CRTE les projets de production et de distribution de chaleur.

Les territoires ont jusqu'au mois de juin pour inscrire leurs projets de production et de distribution de chaleur dans le contrat, qui sera signé entre le territoire et le préfet de département en juin 2021. Bien sûr, tous les projets de valorisation de la ressource locale, notamment la construction et la rénovation de bâtiments publics en bois local certifié devront aussi être recensés dans le CRTE. Même si les projets ne sont pas encore parfaitement mûrs, il est important de les inscrire pour se donner une certaine lisibilité et mettre le pied à l'étrier.

CRTE : Contrat de Relance et de Transition écologique
DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local
ENR : Énergies renouvelables
FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire



Webinaire Plan de relance - 26 avril 2021

Les associations des Communes forestières de Savoie et de Haute-Savoie ainsi que l'agence ONF Savoie Mont-Blanc travaillent conjointement sur la mise en place d'un webinaire afin de communiquer aux communes recensées sur les modalités administratives et techniques pour bénéficier des aides du Plan de Relance.

A l'échelle du département de la Haute-Savoie, environ vingt communes recensées présentent des besoins avérés en reconstitution. En effet, la tempête de juillet 2019 ainsi que les attaques récurrentes de scolytes ont fragilisé nos forêts haut-savoyardes, c'est pourquoi la reconstitution artificielle est nécessaire afin de recréer un couvert forestier.

La diversité d'essences et la résilience des futurs peuplements face aux aléas naturels (biotiques et abiotiques) sont au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous manifester au plus vite auprès de l'association des Communes Forestières de Haute-Savoie ou de votre technicien forestier territorial pour bénéficier des aides mises à disposition par le plan de relance si votre forêt a été sinistrée ou présente une grande vulnérabilité face changements climatiques (pessière de basse altitude). Attention, l'échéance au 31 décembre 2021 pour le dépôt des dossiers impose une grande réactivité.

A noter que les communes pourront bénéficier d'un accompagnement complet par l'ONF pour le dépôt des dossiers. Celui-ci sera facturé (1500 €) uniquement si obtenez une suite favorable à votre demande de subvention.

Les Communes Forestières de Haute-Savoie reviendront vers vous très prochainement pour vous convier à ce webinaire qui se déroulera le lundi 26 avril à 18 h00.

Observatoire forestier de Haute-Savoie

La mise en place de l'observatoire forestier de Haute-Savoie se poursuit. Ses objectifs sont d'accroître les connaissances sur l'évolution des peuplements forestiers dans le cadre des changements climatiques et de favoriser la mobilisation des ressources forestières.

Ce dispositif sera composé d'environ 500 placettes en forêt publiques et 200 en forêt privée, qui permettront d'obtenir des informations précises sur la ressource forestière et la biodiversité.

S'ajoute à ce réseau de placettes une couverture LIDAR permettant la modélisation de la ressource forestière. Les zones parcourues au LiDAR aérien par l'IGN permettront une modélisation du capital et de la composition des massifs forestiers. Ces informations auront vocation à être partagées aux collectivités afin que celle-ci disposent d'un inventaire précis de leur ressource forestière, pouvant être utilisé par exemple dans le cadre de l'élaboration d'un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) en encore dans la réalisation d'un diagnostic forestier préalable à la mise en place d'une charte forestière de territoire. Le Modèle Numérique de Terrain (MNT) résultant de l'association de la couverture LIDAR ainsi que du réseau de placettes sera disponible à l'horizon 2022-2023 sur notre département.

Actualités régionales



Bois énergie

Accompagner les EPCI dans l'intégration de leurs projets de production de chaleur dans les CRTE

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), l'association des Communes forestières lance un appel aux EPCI de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour intégrer leurs projets de production d'énergie renouvelable thermique dans leur politique de développement écologique. [Lire la suite](#)

Appel à Manifestation d'Intérêt « s'approprier l'approvisionnement de ma chaufferie bois »

Le Comité Stratégique Bois Énergie (CSBE), en partenariat avec Auvergne Rhône Alpes énergie Environnement (AURA-EE), l'Union régionale des Communes forestières (UR COFOR), FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois AURA), l'Office National des Forêts (ONF), l'association Sylv'acces, et le soutien de l'ADEME, la DRAAF et la Région Auvergne Rhône Alpes, a lancé en Novembre 2019, l'Appel à Manifestation d'Intérêt « s'approprier l'approvisionnement de ma chaufferie bois ». [Lire la suite](#)



Bois construction

Généralisation des aides en faveur du bois local certifié

Nous avons déjà abordé ce sujet dans une précédente lettre info et il nous semblait important de refaire un point sur les évolutions de ces dispositifs d'aide valorisant les projets mettant en œuvre du bois local certifié Bois des Alpes™ et Bois des Territoires du Massif Central™. [Lire la suite](#)

Art : un outil de valorisation des démarches vertueuses

La FnCofor et l'agence de notation BIOM ont travaillé au développement de l'indice ART (Analyse des Retombées Territoriales) qui mesure les retombées économiques, sociales et environnementales d'un bâtiment sur un territoire. L'indicateur matérialise la performance économique du bâtiment et quantifie la contribution au développement durable de son territoire. [Lire la suite](#)



Montagne

SUERA : la multifonctionnalité comme pilier de la coopération

Nous en faisons état précédemment, 2020 (et 2021*) sont des années charnières pour renforcer la prise en compte du sujet forestier dans la programmation européenne 2021-2027. Continuons le récit avec une courte rétrospective et une analyse des actualités (stratégie européenne pour la forêt). [Lire la suite](#)



Foncier

Nos nouveaux outils foncier

Au cours des dernières années, les Communes forestières ont développé un outil d'extraction des données cadastrales permettant d'analyser le foncier des collectivités à l'échelle des communes ou d'ensemble de communes. [Lire la suite](#)

Lancement du réseau des élus référents

Dans sa stratégie 2020-2026, l'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de s'appuyer sur plusieurs réseaux d'élus issus des Associations départementales, avec des thématiques couvrant les sujets forestiers pour lesquels les enjeux sont les plus forts. [Lire la suite](#)

Animation foncière, PNR du Livradois-Forez

Le projet «Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez» piloté par le Parc naturel régional du Livradois-Forez a notamment permis d'identifier des forêts matures sur le territoire du Parc, au sein desquelles la création d'ilots de sénescence pourrait être proposée. Il s'agit désormais de mettre en place les premiers ilots. [Lire la suite](#)



Équilibre sylvo-cynégétique

Les Communes forestières formalisent le réseau d'élus régional sur l'équilibre forêt-gibier

Pour ce mandat 2020-2026, les Associations départementales des Communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes ont élu des référents thématiques sur les sujets où les enjeux sont importants. Cette structuration politique permet de mettre en place une dynamique locale et ainsi encourager les élus à porter les positions de l'Association dans les instances où celle-ci est représentée.. [Lire la suite](#)



Formation des collectivités

La formation des élus en 2020, un bilan exceptionnel

Depuis leur création, les Communes forestières se sont saisies de l'enjeu majeur que représente la formation. Connaître la forêt et ses filières, apporter des éléments d'aide à la décision pour permettre aux territoires de construire une stratégie de développement locale vertueuse, telle est l'ambition des formations qui vous ont été proposées en 2020. [Lire la suite](#)

La formation notre fleuron

La forêt et le bois sont au cœur des enjeux actuels et un allié essentiel pour le climat. En tant qu'élus, vous êtes un maillon fort de la filière forêt-bois et vous avez la responsabilité d'agir et mettre en place une politique forestière répondant aux enjeux de développement local. [Lire la suite](#)

Actualités départementales



Le Schéma d'Accès à la Ressource Forestière (SARF)

À l'initiative du Conseil Départemental de l'Ain s'est tenue une réunion de filière engageant la concertation pour l'élaboration du Schéma d'Accès à la Ressource Forestière de l'Ain (SARF). Inscrit dans le Code forestier et repris dans l'acte II de la loi Montagne, ce schéma, prescriptif, devra être à terme inclus dans les documents d'urbanisme (SCoT et PLU(i)).

[Lire la suite](#)

AOC Bois Du Jura

Le Bois du Jura a obtenu son homologation en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) en mars 2019. Ce signe officiel de qualité et d'origine reconnaît la spécificité et la qualité des bois produits et transformés dans le massif jurassien. [Lire la suite](#)



Mise en place d'un groupement de commandes pour l'achat de prestations d'exploitation forestière

Les Communes forestières de Savoie et l'ONF se sont associés pour mettre en place un groupement de commandes pour l'achat de prestations d'exploitation forestière à l'échelle du département savoyard. [Lire la suite](#)

Bonification pour Bois des Alpes™ dans la DETR en savoie

Lancement de la campagne DETR/DSIL 2021 (Dotation aux Équipements des Territoires Ruraux) de la préfecture de Savoie. Ces aides auront un taux bonifié de 10% pour vos projets mettant en œuvre du bois local certifié Bois des Alpes™ que ce soit dans le cadre d'une demande DETR ou DSIL. [Lire la suite](#)



Webinaire Plan de relance

En étroite partenariat avec l'ONF, l'Association des Communes forestières de l'Isère se mobilise pour vous accompagner le mieux possible dans le Plan de relance et son volet forestier « Adapter nos forêts au changement climatique pour mieux l'atténuer ». Dans le cadre d'une stratégie d'information et de mobilisation des élus à échelle du département, deux webinaires ont été organisés. [Lire la suite](#)

Initier une filière autour du robinier local en isère

L'Association des communes forestières de l'Isère est investie depuis 2019 dans le Contrat Ambition Forêt « Robinier » (CAF Robinier) avec les autres acteurs de la filière forêt-bois isérois, financé par le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. [Lire la suite](#)



Construire en bois local dans la Drôme

Le réseau associatif des Communes forestières, dans le cadre de ses missions, accompagne les maîtres d'ouvrage qui souhaitent recourir au bois local dans leur projet et les aides dans leur démarche d'utilisation du bois local certifié pour atteindre cet objectif. De plus en plus de communes en Drôme décident d'inscrire le bois dans leurs projets de territoire. Nous sommes régulièrement à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets de construction bois en fonction de vos attentes qu'elles soient écologiques, par choix de chantiers simplifiés, pour développer et favoriser l'économie locale. [Lire la suite](#)

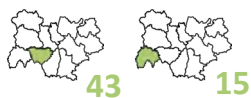


Maîtriser le foncier forestier, une opportunité pour le territoire ardéchois

Le morcellement de la forêt ardéchoise, ainsi que la forte proportion de forêt privée, implique des problématiques importantes pour le territoire. Parmi elles, gestion du risque incendie, difficultés plus importantes dans l'aménagement du territoire, et manque à gagner économique. La gestion et la maîtrise du foncier forestier par les communes et les intercommunalités est une priorité pour l'association des Communes forestières. [Lire la suite](#)

Présentation du nouveau chargé de mission

Benjamin Lecarpentier a rejoint ce mois-ci l'association départementale des Communes forestières d'Ardèche, suite au départ de Justine Mayeur. [Lire la suite](#)



Le bois local dans la commande publique, les Communes forestières vous accompagnent pour vos projets

Consommer du bois produit et transformé localement est un enjeu essentiel pour les collectivités qui souhaitent s'inscrire dans le développement local et la transition énergétique. Nous vous accompagnons pour concrétiser cette exigence dans vos projets de construction. [Lire la suite](#)

Lancement de l'action foncière du contrat vert et bleu dans le PNR Volcans d'Auvergne

Les Communes forestières sont impliquées sur les actions de constitution et de préservation d'une trame forestière au sein du Parc Naturel Régional de Volcans d'Auvergne. Les premières actions liées aux objectifs du Contrat Vert et Bleu permettront d'identifier les enjeux écologiques spécifiques à présenter aux communes afin de les accompagner dans l'acquisition de parcelles d'intérêt.

[Lire la suite](#)



Webinaire volet forestier du Plan de relance

Le réseau des associations de Communes forestières et l'Office national des forêts (ONF) travaillent pour veiller à ce que les fonds forestiers du Plan de relance du gouvernement soient mobilisables, dès 2021, au bénéfice des forêts des collectivités bénéficiaires du régime forestier. [Lire la suite](#)

Dans le Puy-de-Dôme, la certification BTMC décolle [Lire la suite](#)

Animation foncière des communes forestières sur le PNR du Livradois-forez

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu signé entre le Parc naturel régional du Livradois-Forez et la Région AURA, plusieurs actions sont prévues en matière de préservation de la biodiversité et des milieux naturels, en intervenant sur les continuités écologiques. Ce dispositif renforce le projet "Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez" pour lequel les Communes forestières s'impliquent.

[Lire la suite](#)



Les Communes forestières de l'Allier, votre alliée pour la gestion de votre foncier communal

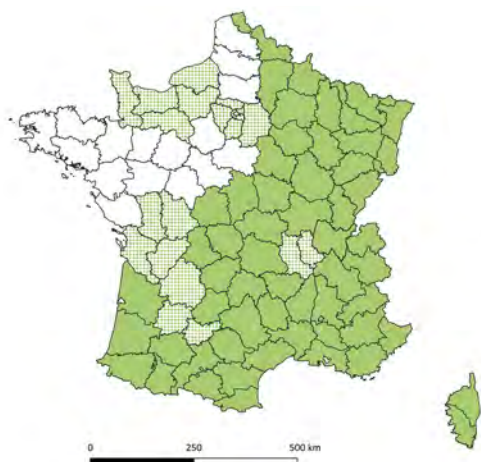
Depuis maintenant un an, l'association des Communes forestières de l'Allier a accès à un nouvel outil, cet outil permet en quelques instants de sortir une liste complète des biens de sections, des biens non délimités et des biens présumés sans maître sur une commune donnée. [Lire la suite](#)

Dans la Loire : la certification BTMC fait des émules

La certification Bois des Territoires du Massif Central™ qui a pour objectif de permettre l'insertion du bois local dans la commande publique prend son envol dans la Loire. [Lire la suite](#)



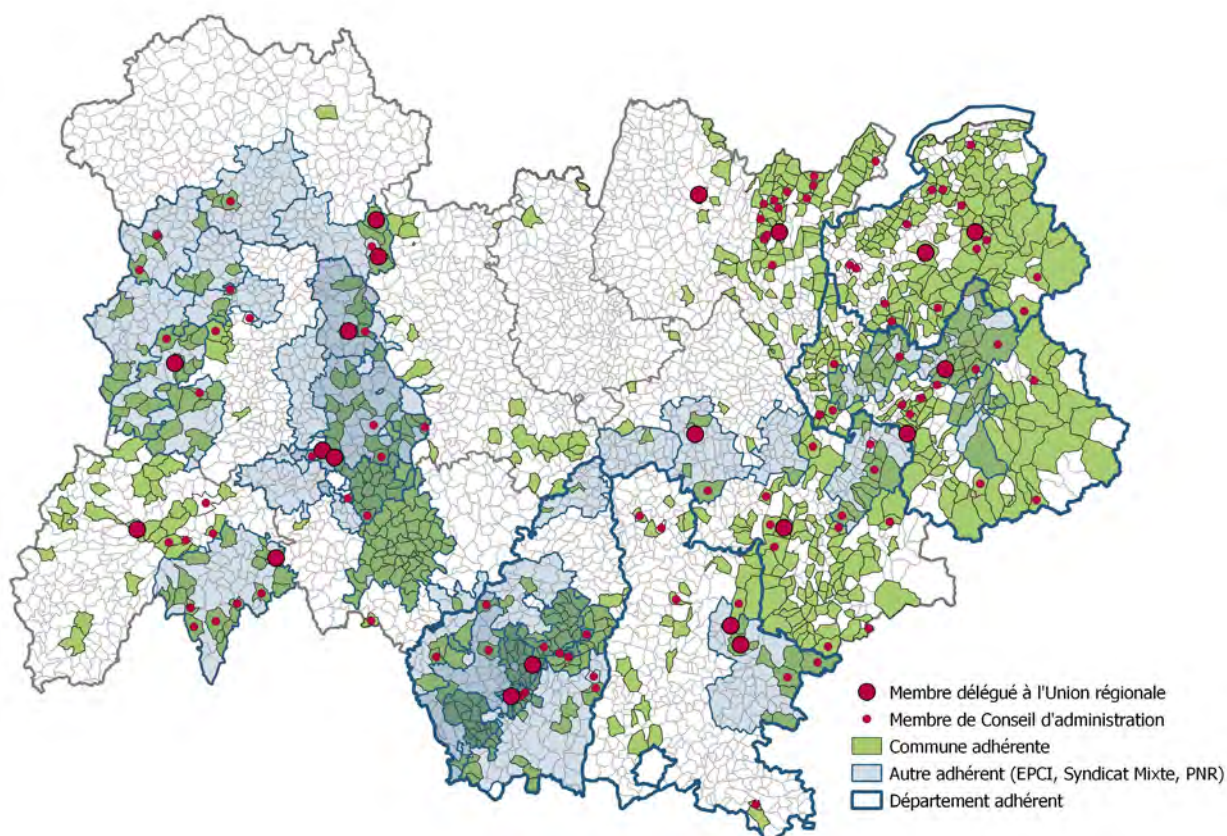
Le réseau



Développement du réseau en 2020
à l'échelle nationale.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes comptent :

- 974 adhérents
- Plus de 430 élus ont participé aux Assemblées générales départementales à l'automne 2020
- 112 administrateurs maillent le territoire régional
- 10 Présidents départementaux ont été élus pour la nouvelle mandature de 6 ans
- 20 élus siègent à l'Union régionale et 10 sont membres du Conseil d'administration



En 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes

plus de
38

FORMATIONS

plus de
607

ÉLUS
FORMÉS

plus de
82

TECHNICIENS
ET AGENTS DE
COLLECTIVITÉS

Les publications de la Fédération



Documents [disponibles en ligne](#) et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement **au site de la Fédération**.

Téléchargez l'application
« Guide de l'élu forestier »



Chênes de Notre-Dame de Paris: la belle gestion récompensée.

La reconstruction de Notre-Dame de Paris n'a pas commencé mais les chênes multi-centenaires qui serviront à la flèche, ont été identifiés et les coupes lancées. Nombre de Communes forestières ont proposé de donner un ou plusieurs chênes de leurs forêts communales. Un geste évident pour les élus, une fierté pour les territoires forestiers.

Scolytes : le président Jarlier rencontre la mission interministérielle.

Le président de la Fédération nationale des Communes forestières a rencontré la mission d'inspection relative à l'impact sur le budget des collectivités territoriales de la crise des scolytes dans les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. l'enjeu est crucial : évaluer les besoins de soutiens spécifiques au-delà des dispositifs existants, permettre d'investir pour reconstituer et adapter les forêts.

Elus, vous avez un projet de restauration de patrimoine avec du bois ?

L'interprofession nationale France Bois Forêt a créé la « Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine », sous l'égide de la Fondation de France. Objectif: financer la restauration du patrimoine bâti accessible au public présentant un intérêt historique, artistique ou architectural et mettant en valeur le matériau bois issu de forêts françaises certifiées "gestion durable".

Dominique JARLIER réélu à la présidence de la Fédération nationale des Communes forestières.

Réunie en conseil d'administration le 18 février 2021, la Fédération nationale des Communes forestières a procédé à l'élection de son nouveau bureau et du président national. Dominique JARLIER, maire de Rochefort-Montagne (63) a été reconduit à la tête de la Fédération, avec une équipe d'élus composée des présidents des Unions régionales et de la présidente du groupe Forêts-Bois du Sénat.

Les forêts pédagogiques cheminent.

Après Lirac (30) et Pagny-Le-Château (21), la ville de Dax a reçu les 25 et 26 février derniers l'équipe de la Fédération nationale des Communes forestières pour présenter son projet inscrit dans le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». Afin de sensibiliser les plus jeunes aux rôles essentiels de la forêt dans les territoires, la FNCOFOR a initié ce programme qui propose à des classes de gérer une parcelle de la forêt de leur commune.

Nous contacter



**Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Alain Meunier - Président
Jessica Masson - Directrice
06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org
Wilfried Tissot - Référent régional bois énergie Transition énergétique
07 77 38 47 94 | wilfried.tissot@communesforestieres.org
Héloïse Allec - Référente régionale bois construction
06 62 36 99 25 | heloise.allec@communesforestieres.org



Ain
VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Patrick Chaize - Président
Bastien Brunet - Référent régional biodiversité et chargé de mission de l'Ain
06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie
715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74 150 RUMILLY

Loïc Hervé - Président
Amaury Bain - Chargée de mission de la Haute-Savoie
06 61 93 73 49 | amaury.bain@communesforestieres.org



Savoie
256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Georges Communal - Président
Lucile Buisson - Chargée de mission de la Savoie
06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Guy Charron - Président
Valentin Berlioux - Chargé de mission de l'Isère
07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org



Ardèche
10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Alain Féougier - Président
Benjamin Lecarpentier - Chargée de mission de l'Ardèche
06 08 01 06 74 | benjamin.lecarpentier@communesforestieres.org



Drôme
2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Jean-Paul Eymard - Président
Dorian Cablat - Responsable régional formation et chargé de mission Drôme
06 46 41 45 18 | dorian.cablat@communesforestieres.org



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
Loire | Allier | Cantal**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Dominique Jarlier - Président
Guillaume David - Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme
06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org
Jacques Terracol - Président des Communes forestières de l'Allier
Mélanie Decherf - Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme
06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org
Michel Clémensat - Président des Communes forestières de Haute-Loire
Jean-Marc Boudou - Président des Communes forestières du Cantal
Jérémy Trubert - Référent régional équilibre sylvo-cynégétique
et chargé de mission du Cantal et de Haute-Loire
06 65 20 07 25 | jeremie.trubert@communesforestieres.org



**Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**



CoforAURA

aura@communesforestieres.org

www.communesforestieres-aura.org